

Septembre 2012 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d’habitation de Montréal

## Un **investissement de 73 000 \$** pour des travaux de mise aux normes du système d’alarme-incendie



**Depuis le 17 septembre, des travaux de modernisation et de mise aux normes du système d’alarme-incendie sont en cours aux habitations Jean-Valets, situées au 8445, avenue Bloomfield. Ce sont plus de 73 000 \$ qui seront ainsi investis dans votre immeuble.**

Les travaux s’échelonnent sur environ 8 semaines. Ils consisteront, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique, des avertisseurs sonores et un nouvel avertisseur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu’un va-et-vient des ouvriers dans l’immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu’ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l’avance de votre patience et de votre collaboration.



### **LA SÉCURITÉ À L’OFFICE**

Au cours des dernières années, l’Office a pris plusieurs mesures afin d’assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d’exercices d’évacuation en cas d’incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l’accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d’alarme-incendie s’inscrit dans cette démarche.

## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **30 août** dernier pour expliquer les travaux à venir aux **28 locataires** présents. **Marc Sédillot**, agent de liaison, a animé cette rencontre à laquelle étaient également présents **Mathieu Ma Hive Dung**, directeur de projets mécaniques, **Neil Antonio Gonzalez**, ingénieur de la firme Martin Roy et associés, **Doris Modérie**, surveillant de travaux, **Yvan Cloutier** et **Patrick Curadeau** de la compagnie Guard-X.

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <b>DANS TOUS LES LOGEMENTS</b>		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de l'entrée.</p>	Le nouveau détecteur ne nécessitera pas de piles.	<b>Mise aux normes</b> du système d'alarme-incendie et <b>sécurité</b> accrue
 <p>Un avertisseur sonore muni d'une lampe stroboscopique sera installé de manière qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	Le nouvel avertisseur sonore muni d'une lampe stroboscopique permettra d'alerter les malentendants en cas d'incendie.	
 <p>Un avertisseur sonore sera installé dans la chambre à coucher.</p>	Tous ces équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers.	
 <p>L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé et installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p>	Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive.	<b>Sécurité</b> accrue
<b>DANS LES AIRES COMMUNES :</b> <b>CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE</b>		
  <p>Des détecteurs de fumée et des détecteurs thermiques seront installés.</p>	Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.	<b>Sécurité</b> accrue

## DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- La première semaine, les travaux se dérouleront dans les aires communes : cages d'escalier et corridors.
- Vers le **24 septembre**, les travaux commenceront dans les logements, étage par étage. Les étages du haut seront les premiers à recevoir la visite des ouvriers.
- Finalement vers la **fin octobre**, lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, le fonctionnement du système sera vérifié dans tous les logements.

Pour chaque logement, l'installation de toutes les composantes du système d'alarme-incendie nécessitera une seule visite d'environ 4 heures. Le fonctionnement des systèmes sera vérifié lors d'une seconde visite qui devrait durer une dizaine de minutes.

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

**En aucun cas, les locataires ne doivent laver, peindre, ni ouvrir les équipements installés.**

Votre collaboration est essentielle pendant les travaux, d'autant plus que votre présence sera requise afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement.

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

1. **Lorsque les travaux commenceront**, lisez l'**AVIS GÉNÉRAL** qui sera affiché à l'entrée de votre immeuble.
2. **Lorsqu'il sera temps** d'effectuer les travaux dans votre logement, **l'entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.

**L'entrepreneur placera un AVIS sur votre porte, un mot dans votre boîte aux lettres ou vous téléphonera au moins 48 heures avant la visite des ouvriers.**

**Assurez-vous d'être présent** au moment fixé par l'entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami** pour vous remplacer.

3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, (absence prolongée, séjour à l'hôpital, voyage, etc.) nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**.
4. Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur **votre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

## L'ENTREPRENEUR

**Guard-X** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Jean-Valets. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

**Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.**

## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS JEAN-VALETS

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :  
**Marc Sédillot**
- ◆ Surveillant des travaux :  
**Doris Modérie**
- ◆ Directeur de projets :  
**Mathieu Ma Hive Dung**



### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :  
**Colette Lamarche**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Pierre René Castonguay**
- ◆ Agente de location :  
**Nadège Constant**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Michèle Daniels**



### PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

### L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6642

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.